

EXT. GBO - "PARIS", enfin libéré!

vendredi 13 juillet 2018

16:30

Objet	"PARIS", enfin libéré!
De	Groupement Belge des Omnipraticiens
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	mardi 10 juillet 2018 16:35

[Voir le mail dans votre navigateur](#)



Info

"PARIS", enfin libéré de l'application e-Health !

Chère Consœur, cher Confrère,

Avec beaucoup de retard sur le timing annoncé, l'application en ligne « PARIS » sans certificat e-Health destinée aux nombreux médecins qui n'ont pas de Dossier Médical Informatisé, est enfin disponible ! Cette nouvelle version de l'application PARIS vous permet de prescrire en dehors du DMI sans devoir installer un certificat e-Health.

Pour y avoir accès, vous avez juste besoin de votre carte d'identité si vous connectez à eID ou encore votre numéro unique pour l'application IIsme.

Comment accéder à la nouvelle version de PARIS ?

Vous pouvez utiliser l'application PARIS de 2 manières :

1. via le [site web de la plate-forme eHealth](#), rubrique Professionnels de la santé > Services en ligne
2. en ouvrant directement [l'application PARIS](#)

PS : Lors de votre première connexion à PARIS, vous encodez vos coordonnées. Ces données seront ensuite affichées à chaque connexion.

Depuis le début des discussions sur l'obligation à termes de prescrire par voie électronique, le GBO-Cartel n'a eu de cesse d'exiger une possibilité pour les médecins qui auront cessé leur activité ou qui n'auront plus de DMI de pouvoir prescrire avec une application conviviale et simple. Cela n'était pas acquis au départ des discussions. Nous nous réjouissons qu'après plusieurs discussions, nous sommes arrivés à ce résultat.

Les exceptions des prescriptions électroniques sont toujours d'application,

notamment si, à la date d'entrée en vigueur de l'obligation (à partir du 1er juin 2018), 2018), le prescripteur en ambulatoire a atteint l'âge de 62 ans. Lisez l'ensemble des des exceptions [ici](#).

Découvrez le **manuel d'explication de l'application PARIS** [ici](#).

Pour tout savoir sur l'application PARIS, cliquez [ici](#).

Confraternellement
Le bureau du GBO



Copyright © *|10-07-2018|* *|GBO-Cartel|*, Tous droits réservés.

Souhaitez-vous modifier vos données?

Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désinscrire de la liste](#).

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale.

N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens - Rue Solleveld 68 - Woluwé-Saint-Lambert 1200 - Belgique